

L'Anse-Saint-Jean, le 9 juillet 2012.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

----- Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorière

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 9 juillet 2012, sous la présidence de M. Claude Boucher, maire.

Sont présents : **Mme Gertrude Bouchard,** **conseillère**
 M. Marcellin Tremblay, **conseiller**
 M. Yvan Coté, **conseiller**
 M. Graham Park, **conseiller**
 M. Denis Girard, **conseiller**

 M. Daniel Corbeil, **dg/sec-trésorière**

Est absent : **M. Victor Boudreault,** **conseiller**

245-2012

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est proposée et appuyé.

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2012
- 4 Lecture et adoption des comptes et des paiements directs du mois de juin 2012
- 5 Renouvellement des petites caisses
- 6 Rapport financier
- 7 **Lecture de la correspondance**
 - 7.1 Souper bénéfique au profit des crèches de Noël de Rivière-Éternité
 - 7.2 Motion de félicitation pour Dre Marie-Claude Riendeau
 - 7.3 Fête de la Vierge Notre-Dame-du-Saguenay – Demande de participation financière
 - 7.4 Nouvelle tarification pour la location du salon funéraire
 - 7.5 Participation au Festival de la chanson de St-Ambroise.
- 8 **Administration**
 - 8.1 Facture de la Sûreté du Québec – Autorisation de paiement
 - 8.2 Renouvellement des assurances collectives
 - 8.3 Publicité et promotion 2012 avec le Quotidien et Progrès
- 9 **Travaux publics**
 - 9.1 BPR – Offre de service pour surveillance des travaux sur le chemin de l'Anse
- 10 **Urbanisme**
 - 10.1 Banque de nom de rue déposée à la commission de toponymies du Québec
 - 10.2 Demande de dérogation mineure – Dossier Mme Lana Boulianne
- 11 **Service des incendies**
- 12 **Sécurité publique**
- 13 **Loisirs, tourisme, culture et vie communautaire**
 - 13.1 Frais supplémentaires concernant la Fête nationale
 - 13.2 Engagement des étudiants pour le kiosque touristique

- 13.3 Rencontre avec Promotion Saguenay – Dossier Géo parc au Mont Édouard
- 13.4 Adoption des prévisions budgétaires 2012-2013 du Mont Édouard
- 13.5 Terrain de jeux – Participation financière pour l'utilisation de la piscine du Parc Édouard'eau

14 Varia et questions diverses

- 14.1 Adoption du règlement 12-286 concernant le Code d'éthique des employés municipaux
- 14.2 Mise en place d'un réseau WIFI-ZAP SAGUENAY
- 14.3 Libération d'une partie de la retenue pour la construction de la nouvelle caserne
- 14.4 Avance pour le projet du Fond national de la ruralité au Mont Édouard
- 14.5 Permis d'évènements spéciaux
- 14.6 Demande de permis d'évènements spéciaux pour évènement de Traxxion 4 le 28 juillet
- 14.7 Fête au village St-Charles-de Bourget
- 14.8 Colloque sur les éoliennes à Carleton-sur-mer

15 Période de questions

16 Fermeture de la séance

246-2012

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

247-2012

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 JUIN 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 4 juin 2012 soit accepté tel que lu.

248-2012

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DU MOIS DE JUIN

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de juin 2012 au montant de 167 718.47\$ et des paiements directs au montant de 19076.65\$, telle que déposée aux archives municipales sous la cote **207-120**.

249-2012

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement des petites caisses du mois de juin 2012 comme suit : bureau municipal aucun remboursement et de 85.65\$ pour la petite caisse du bureau de poste.

RAPPORT FINANCIER

Le Secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport financier du mois de juin 2012. Les revenus s'élèvent à 398 348.04\$ et les dépenses à 401 221.34\$.

250-2012

SOUPER BÉNÉFICE AU PROFIT DES CRÈCHES DE NOËL DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'acheter 5 billets pour le souper bénéfice des crèches de Noël de Rivière-Éternité qui aura lieu le 22 septembre prochain au montant de 50\$ du billet.

251-2012

MOTION DE FÉLICITATION POUR MME RIENDEAU – FEMME D'INSPIRATION 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de féliciter Marie-Claude Riendeau qui a été reconnue par l'organisme Femmessor comme « Femme d'inspiration 2012 » dans la catégorie relève ou démarrage.

252-2012

FÊTE DE LA VIERGE NOTRE-DAME-DU-SAGUENAY - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 50\$ à titre de participation financière pour la Fête de la Vierge Notre-Dame-du-Saguenay.

253-2012

NOUVELLE TARIFICATION POUR LA LOCATION DU SALON FUNÉRAIRE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'ajouter à la tarification adopté en 2009 la location de une demi-journée au montant de 250\$ pour la location de la sale servant de salon funéraire avec Salon funéraire Gravel et 275\$ pour la location de la sale servant de salon funéraire avec les autres entreprises et particulier.

254-2012

PARTICIPATION AU FESTIVAL DE LA CHANSON DE ST-AMBROISE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'acheter 5 billets pour le festival de la chanson de St-Ambroise au coût de 77\$ le billet.

255-2012

FACTURE POUR LES SERVICES DE LA SURETÉ DU QUÉBEC EN 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le paiement d'un montant de 89 595\$ tel que prévu au budget pour les services de la Sûreté du Québec en 2012.

256-2012

RENOUVELEMENT DES ASSURANCES COLLECTIVES

CONSIDÉRANT que le Groupe Financier AGA Inc. a procédé à l'étude des conditions de renouvellement proposées par notre assureur SSQ Groupe Financier;

CONSIDÉRANT l'évolution de l'utilisation de l'ensemble du regroupement de la dernière année ;

CONSIDÉRANT que les frais d'administration (13,7%) nous procurent un avantage majeur comparativement à tout le marché de l'assurance collective au Québec ;

CONSIDÉRANT que SSQ Groupe Financier respecte en totalité ses engagements financiers établis dans sa soumission en ce qui concerne l'ensemble des méthodologies de renouvellement ;

CONSIDÉRANT que les ajustements de tarification négociés dans le rapport pour la période débutant le 1^{er} août 2012 s'avèrent pleinement justifiés face aux résultats obtenus durant la dernière année;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de la dernière année de contrat d'une durée de cinq (5) ans, tel que prévu lors du processus d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que le Groupe Financier AGA Inc. recommande d'accepter les conditions de renouvellement proposées par l'assureur;

En conséquence, il est proposé, appuyer et unanimement résolu :

Que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean procède au renouvellement de ses assurances collectives avec la compagnie d'assurance SSQ Groupe Financier,

pour la période du 1^{er} août 2012 au 31 mars 2013, le tout tel que recommandé par le Groupe Financier AGA Inc.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Stéphan Marceau du Groupe Financier AGA Inc.

257-2012

PUBLICITÉ ET PROMOTION AVEC LE JOURNAL LE QUOTIDIEN ET PROGRÈS DIMANCHE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser un montant de 10,500\$ plus taxes pour la réservation d'espace publicitaire dans les journaux du Quotidien et Progrès Dimanche tel que proposé par M. Alain Perreault et selon la description suivante :

- Section toi et moi du Progrès Dimanche du 24 juin
- Septembre et octobre : Promotion automnale (Le Quotidien)
- Cahier du Symposium des villages en couleurs du 30 novembre 2012 (Progrès-Dimanche)
- Cahier géant « Nouvelle de nos montagnes » 24 novembre 2012 (Le Quotidien)
- Full 116 000 porte du » Quotidien 1^{er} décembre

258-2012

BPR- OFFRE DE SERVICE POUR SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE L'ANSE

Il est proposé, appuyé d'accepter la proposition d'offre de service de la firme d'ingénierie BPR au coût de 10,445.47\$ pour la surveillance des travaux de réfection et asphaltage du chemin de l'Anse.

259-2012

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DOSSIER DE MME LANA BOULIANNE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation déposée par Mme Boulianne et recommandée par le CCU étant donné qu'il n'y a eu aucune objection suite à la publication de l'avis public informant les citoyens de cette demande.

260-2012

BANQUE DE NOM DE RUE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de déposer à la commission de toponymie du Québec la liste suivant à titre de banque de nom de rue qui pourrait être utilisés lors de l'implantation de nouvelles rues à l'Anse-Saint-Jean :

- Ernest Tremblay
- Joseph Girard
- Benjamin Boudreault
- Zéphirin Desgagné

261-2012

FRAIS SUPPLÉMENTAIRE CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE LA FÊTE NATIONALE 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser un montant de 300\$ pour le nettoyage du site suite aux festivités qui ont eu lieu dans le cadre de la Fête Nationale et un montant de 225\$ plus taxes pour la locations de toilettes sèches lors du même évènement.

262-2012

ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS AU KIOSQUE TOURISTIQUE POUR 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter les recommandations du comité de sélection pour les postes étudiants au kiosque touristique et d'engager au salaire minimum et selon l'horaire établi par Mme Patricia Daigneault, Étienne Paré et Vincent Boucher comme proposé au kiosque touristique pour cet été.

263-2012

RENCONTRE AVEC PROMOTION SAGUENAY DANS LE CADRE DU PROJET DE GÉO PARC AU MONT ÉDOUARD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater M. Claude Boucher, maire comme représentant de la municipalité à la rencontre avec Promotion Saguenay concernant le projet de Géo parc au Mont Édouard et de défrayer les coûts reliés à cette activité.

264-2012

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012-2013 DU MONT ÉDOUARD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter le dépôt des prévisions 2012-2013 du Mont Édouard avec des revenus de 611 744\$ et des dépenses de 453 884\$ dégageant un surplus avant affectation des immobilisations et remboursement de la dette de 231 144\$

265-2012

TERRAIN DE JEUX – PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR L'UTILISATION DE LA PISCINE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser un montant de 2340\$ taxes en sus pour l'embauche d'un surveillant de piscine cet été afin d'offrir des heures d'ouvertures supplémentaires dans le cadre des terrains de jeux qui se tiendront au Mont Édouard cet été.

266-2012

ADOPTION DU RÈGLEMENT 286-2012 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'adopter le règlement 286-2012 portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux tel que le prévoit les articles 2,16 et 18 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q, C.E-15.1.0.1)

267-2012

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU WIFI-ZAP SAGUENAY ET MANDAT À ZAP-SAGUENAY

CONSIDÉRANT la présentation faite aux maires de la MRC du Fjord-du-Saguenay lors de la dernière rencontre des membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont été favorables à la mise en place d'un tel réseau pour tous les hôtels de ville et les édifices de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay a octroyé un mandat à la firme ZAP-Saguenay pour la mise en place d'un réseau d'accès sans fil à l'Internet, sur les terrains de chacun des hôtels de ville et des édifices de la MRC du Fjord-du-Saguenay dans la résolution C-12-212;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay prendra en charge les coûts de mise en place du réseau pour un montant de 5 828,23 \$;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay prendra en charge la cotisation annuelle de 3 449,25 \$ pour la première année et que pour les années suivantes les municipalités locales prendront en charge la cotisation annuelle;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter le paiement de la cotisation annuelle d'un montant de 200 \$ plus taxes applicables pour le point d'accès sans-fil à Internet de la municipalité.

268-2012

LIBÉRATION DE LA RETENUE POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CASERNE

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a vérifié la conformité des travaux et du bâtiment et qu'il reste quelques détails mineurs à corriger;

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser dès maintenant le déboursé de 90% du montant retenue et de payer le 10% restant lorsque l'inspecteur donnera son accord concernant les correctifs demandés.

269-2012

AVANCE DE FOND AU MONT ÉDOUARD DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU FOND DE LA RURALITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'avancer au Mont Édouard un montant de 20 000\$ pour la réalisation des travaux prévus dans le cadre du Fond de la ruralité et de rembourser cette dépense lorsque nous recevrons de la MRC du Fjord-du Saguenay les fonds reliés à ce projet.

270-2012

PERMIS D'ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de décréter que toutes organisations d'évènements spéciaux réalisés sur le territoire de la municipalité, devra être déposés auprès du conseil municipal pour faire l'objet d'une approbation par celui-ci au préalable.

271-2012

TRAXION 4 – ÉVÈNEMENT SPÉCIAL DU 28 JUILLET 2012 AU MONT ÉDOUARD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser Traxion 4 à réaliser le 28 juillet prochain un évènement avec RDS au Mont Édouard de 8h00 AM à 24h00 PM conditionnellement à ce que toutes les exigences demandées par le conseil soient remplies et respectées.

272-2012

ST-CHARLES DE BOURGET – FÊTE AU VILLAGE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'acheter 3 billets pour l'activité Fête au village de St-Charles-de-Bourget au montant de 15\$ chaque billet.

273-2012

REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION AU 6^E COLLOQUE DE L'INDUSTRIE ÉOLIENNE QUÉBÉCOISE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de rembourser sur présentation de pièces justificatives un montant 747.34\$ à M. Marcellin Tremblay, concernant les frais d'inscription au 6^e Colloque de l'industrie éolienne québécoise qui a eu lieu du 18 au 20 juin dernier à Carleton-sur-mer.

274-2012

FERMETURE DE LA SÉANCE.

M. Yvan Côté propose la fermeture de la séance à 20h05

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean en ce neuvième jour de juillet de l'An 2012.

Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Claude Boucher, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».